

## Communiqué de presse

Lors de leur Assemblée générale de printemps qui s'est déroulée le 15 avril 2005 à Berne, **les membres de l'Association APDRG Suisse** représentant *santésuisse* et les principaux assureurs-maladie, la commission des tarifs médicaux de l'assurance accidents, de l'assurance invalidité et de l'assurance militaire, les hôpitaux utilisateurs des APDRG et les cantons partenaires **ont approuvé à l'unanimité la version 5.1 des « cost-weights » APDRG ainsi que la mise à jour des règles de tarification du manuel TAR APDRG 2006.**

Les membres d'APDRG Suisse recommandent à tous les partenaires qui adapteront les conventions d'hospitalisation pour le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et qui utilisent les APDRG d'appliquer cette version 5.1. Sous réserve d'une situation extraordinaire, la version 5.1 des cost-weights et TAR APDRG 2006 seront en vigueur jusqu'au 31.12.2007.

Cette nouvelle version 5.1 augmente sensiblement les performances des APDRG :

- . 27 Swiss Payment Group (SPG) s'ajoutent aux 641 groupes APDRG contre 8 SPG dans la précédente version 4.1.
- . Le nombre de points (cost-weights) par groupe a été intégralement recalculé sur la base de données actualisées et couvrant l'ensemble de la Suisse (équivalent à 900'000 patients hospitalisés en 2002 et 2003).

APDRG Suisse se félicite des progrès et de la plus grande précision obtenus dans le calcul des cost-weights dans la version 5.1. Elle remercie tous les établissements et les personnes qui ont activement participé à la réalisation de cette nouvelle version.

Toutes les informations seront disponibles pour les membres sur le site [www.apdrgsuisse.ch](http://www.apdrgsuisse.ch), d'abord en français puis en allemand au cours de la 1<sup>re</sup> quinzaine de mai.

Luc Schenker  
Président d'APDRG Suisse  
22 avril 2005